Habitat Jeunes - Le mag'

• Le Magazine de l'Habitat des Jeunes • 4 € • ISBN : 2269 - 3580 • n° 003 mai 2015

Dossier

Les jeunes, acteurs de leur santé p. 8

Initiatives

Reims. Expérimenter la mobilité pour tous p. 6

Actualités

La Garantie Jeunes s'étend en 2015 p. 15

Portrait

Monique Garnier : rencontre à Clairvivre p. 7

Imago

Êtes-vous prêts à agir, maintenant ?

We Are Ready Now ! (WARN), c'est la réponse de ce mouvement lancé par cinq associations : Animafac, Avenir Climatique, CliMates, Générations Cobayes et le Réseau français des étudiants pour un développement durable, en vue de la préparation de la grande conférence sur le climat (COP 21) qui aura lieu à Paris à l'automne 2015. À partir d'un site attractif (site.weareready.net), une enquête nationale sur les jeunes s'est déroulée en janvier et février, puis des campagnes de mobilisation / sensibilisation ciblant les jeunes prendront le relais au printemps et jusqu'en septembre. Des rassemblements de jeunes volontaires auront lieu partout en France en mai, puis un camp climat sera organisé cet été, avant la participation directe à la conférence mondiale des jeunes pour le climat, en novembre, à Paris. L'UNHAJ soutient cette initiative.

Photo © weareready now2015 : week-end de formation des Jeunes Ambassadeurs pour le Climat du Warn.

L'édito

Ce nouveau numéro du Mag' est centré sur la santé et les travaux que nous menons avec les jeunes dans ce domaine. Il revient sur leur bien-être qui passe par notre et leur responsabilité, par la maîtrise de nos pratiques collectives et individuelles qui affectent l'environnement et la santé. Les actions qui y sont présentées rappellent que tout se joue ici, maintenant… et dans le temps. Comme se joue dans le temps ce que nous sommes, nous Habitat Jeunes. Il est d'ailleurs bon de se redire, en cette période de fracture, les bases de ce qui structure notre projet.

Pour répondre aux situations vécues par les jeunes et faciliter la transition, nous intervenons dans l'ensemble des domaines qu'ils doivent maîtriser pour accéder à leur autonomie et contribuons ainsi à leur socialisation. Attachés à ce que produit cette « approche globale », nous ne saurions réduire notre action avec les jeunes à la notion de « logement accompagné ». Pour nous, le logement lui-même est le premier instrument d'accompagnement. Celui qui peut d'emblée, s'il est bien conçu et utilisé, créer de nouveaux rapports, à soi-même et aux autres… et conférer, en ces temps difficiles, reconnaissance sociale et légitimité à toutes celles et ceux qu'accable ou révolte l'indifférence ou le mépris dont ils se sentent l'objet.

Bien concevoir le logement, c'est ce à quoi nous nous sommes attachés depuis le début des années 90, en utilisant notamment les techniques mises à jour dans le « Mémento des espaces ». Cet instrument permet de penser, réorganiser ou recréer le territoire intérieur d'une résidence ou de tout autre élément de notre gamme de logements, à partir des réflexions et délibérations de ceux qui l'utilisent, à commencer par les jeunes eux-mêmes. Car tout territoire – et les évènements récents nous le rappellent violemment – induit et exprime ce que peuvent être les rapports aux autres et à soi-même. C'est aussi ce qui rend précieux la conjonction des forces attachées à l'équilibre et au développement du territoire dans lequel s'intègre l'espace de notre habitat pour les jeunes. Le logement se pense dans l'organisation de son espace interne et dans ses rapports avec les espaces extérieurs : quartier, ville, pays. Notre compétence doit donc s'exercer dans une coopération active et permanente avec les acteurs des territoires où elle intervient. Ce que, dans le cadre des réhabilitations, nous appelions Maîtrise d'ouvrage collective (MOC)[1] en est le noyau. Les jeunes en sont le cœur.

> **« Co-construisons pour atteindre notre but : la socialisation des jeunes. »**

Mais le temps passe. Aujourd'hui, les contraintes institutionnelles et budgétaires pèsent sur les relations entre Puissance Publique et Associations. Le risque s'accroît de voir leurs rôles respectives réduits à ceux de donneurs d'ordres et d'exécutants. L'évaluation elle-même, instrument déterminant dans la définition, la conduite et la réalisation d'un projet, se voit souvent réduite à son acception quantitative, au détriment, le plus souvent, de ce que les partenaires savent devoir partager : l'analyse de la production d'effets sociaux. La réduction budgétaire est une chose pénible, mais qui peut être intelligible… Chaque acteur de la MOC est dans une période difficile économiquement. Ce qui est vrai pour les jeunes et pour nous peut l'être également pour les collectivités ou les pouvoirs publics, sous réserve bien évidemment des choix qui peuvent être faits. La réduction des compétences des acteurs et de leur coopération est une autre évolution, très dangereuse… Co-construction disions-nous naguère… Gare à ne pas défaire les liens productifs qui se sont forgés entre les partenaires attachés aux valeurs républicaines et au développement de tout ce qui conforte le vivre ensemble… et la socialisation des jeunes, notre but. ■

1 *Maitrise d'Ouvrage Collective : c'est la rencontre programmée et régulière de tous les acteurs d'un territoire concernés par la co-construction d'un projet, de son suivi et donc de sa constante évaluation. Elle peut donner lieu à la construction d'une solution, à sa réhabilitation ou à une évaluation récurrente qui continue à associer l'ensemble des acteurs intéressés par la démarche et la mission de l'association.*

L'Ours d'Habitat Jeunes - Le Mag
Magazine édité par l'Union nationale pour l'habitat des jeunes
12, avenue du Général de Gaulle - 94 307 Vincennes Cedex
Tél. : 01 41 74 81 00 - unhaj@unhaj.org
Directrice de la publication : Nadine Dussert
Photo Une : CC URHAJ Midi-Pyrénées
Conception, rédaction et mise en page :
Blanche Vandecasteele & Nicolas Leblanc
blanche.vandecasteele@gmail.com
nlprojets@gmail.com
Responsable de la communication UNHAJ :
Nelly Paolantonacci
Publicité : 01 41 74 80 96,
communication@unhaj.org
Imprimé par : Saxoprint EURL
23 rue Augustin Fresnel
37170 Chambray les Tours

Créée en 1955, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes accompagne les jeunes dans leur processus de socialisation, leur insertion consciente et critique dans la société. L'UNHAJ, mouvement national d'éducation populaire, est une union d'adhérents locaux. Ces adhérents sont également regroupés au sein des Unions régionales pour l'habitat des jeunes (URHAJ). La charte de l'UNHAJ (1996) définit les principes communs qui fondent l'action et les missions assignées à l'Union : voir www.unhaj.org

BULLETIN D'ABONNEMENT
Compléter et renvoyer à : UNHAJ service abonnements
12, av. du G. de Gaulle - 94307 Vincennes
❍ Je m'abonne pour un an à Habitat Jeunes - Le Mag
Nom : Prénom :
Adresse :
❍ Je règle par chèque de 8 euros à l'ordre de l'UNHAJ

Habitat Jeunes
UNHAJ
100% EDUC' POP' AGITATEUR DE CITOYENNETÉ

Julie Moutard

Premier Parlement libre des jeunes, en octobre 2013, dans la Drôme.

Sur la bouche...

L'alimentation permet de toucher bien des sens : l'odorat de nos souvenirs d'enfance, le goût de nos plats favoris, la chaleur de l'amitié et l'échange... Elle est aussi en rapport avec les questions de santé et d'écologie. L'association Steredenn - Habitat Jeunes de **Dinan** propose à ses résidents une manière originale de se pencher sur cette matière bouillonnante. Deux ateliers d'expression et de restitution, avec la Compagnie Le Grand appétit, précèderont la venue à la résidence, le 19 mai 2015, du spectacle « Sur la bouche » de la comédienne Paule Vernin, en partenariat avec l'agence culturelle Itinéraire Bis des Côtes-d'Armor. ■

www.habitatjeunes.steredenn.org

Quatre jours moteurs

La résidence Espace Rabelais de **Saint Lô** a organisé sa 2e semaine de la prévention routière, en partenariat avec la sécurité routière, la prévention routière, la police, la gendarmerie et les pompiers. Plus de 400 jeunes (dont une soixantaine de la résidence) ont été sensibilisés à la conduite et aux risques de la route. Ce large partenariat a permis de rassembler des outils de prévention qui interpellent les jeunes, comme le parcours de kart avec des lunettes qui simulent une prise d'alcool, la voiture à retournements ou la désincarcération « live » d'un jeune par les pompiers ! ■

dominique.saint@saint-lo-agglo.fr

Jeunes libres, en paroles et en actes / Rhône-Alpes et Île-de-France

L'initiative vient d'Aequitaz, association d'éducation populaire qui se donne pour projet de « *développer les capacités démocratiques des citoyens* » pour plus de justice sociale. Pour mobiliser des jeunes, elle travaille d'ores et déjà avec les Centres Sociaux, le MRJC, les Cités d'or et les URHAJ Rhône-Alpes et Île-de-France.

Parlement libre des jeunes

En octobre 2013, dans la Drôme, 80 jeunes se rassemblent pour le premier temps fort du « Parlement Libre des Jeunes », nom de ce projet. « *Nous sommes partis des rêves et des colères des jeunes* », explique Mélanie Rousset, directrice de l'URHAJ Rhône-Alpes. « *Lors du premier parlement libre, les jeunes ont rencontré des chefs d'entreprises et des responsables politiques, dont Christiane Taubira. Un second rassemblement d'une centaine de jeunes a eu lieu en Isère, en novembre 2014. Les jeunes ont choisi trois pistes de travail : se donner le pouvoir d'influer sur des idées reçues ; se donner le pouvoir d'influencer la loi ; travailler sur des actions concrètes. Les jeunes sont repartis enthousiastes, organisés en quatre groupes de travail, qui sont à l'œuvre en ce moment.* » « *J'ai pu crier mes colères et partager mes rêves... des fois, on réfléchissait tellement que j'avais le cerveau qui explosait* », témoigne ainsi Abdou, un participant rhônalpin. En décembre 2014, c'est en Île-de-France, avec le partenariat des Apprentis d'Auteuil et du collectif Pouvoir d'Agir, qu'une cinquantaine de jeunes se réunissent. « *L'objectif pour l'URHAJ est d'expérimenter de nouvelles manières de travailler les questions de société avec les jeunes* », explique Adeline de Lépinay, de l'URHAJ Île-de-France. « *Les jeunes sont revenus très motivés, ils se sont auto-organisés pour continuer les groupes de travail et préparent l'organisation du Parlement Libre de l'an prochain !* »

Donner le pouvoir aux jeunes

Mais d'où vient cette énergie qui émane des Parlements libres des jeunes ? « *La réussite de ce projet, c'est d'abord une posture* », souligne Mélanie Rousset, « *celle de donner le pouvoir aux jeunes. Nous avons cherché les moyens d'animation permettant que cela puisse concrètement se faire. Après, il y a un autre facteur : tout simplement que les jeunes d'horizons très différents qui se rencontrent dans ce beau projet ont beaucoup de choses à dire et beaucoup d'envie d'agir... !* » Ce que Jérôme Bar, d'Aequitaz, souligne également : « *La société ne fait pas suffisamment confiance aux jeunes, qui sont pourtant les acteurs clés d'une société plus juste et solidaire. Beaucoup d'entre eux ont peu d'opportunités pour faire des choix professionnels ou militants, souvent simplement parce qu'ils n'ont pas d'espace pour réfléchir et s'organiser collectivement.* » La dynamique du Parlement Libre des Jeunes tente de répondre à ce besoin. ■

http://urhaj-ra.org et www.aequitaz.org

60 ans d'histoire pour mieux plonger dans l'avenir / Angers

« *Dans nos réseaux, il n'y a souvent pas beaucoup de documents écrits qui relatent notre histoire. Or, l'histoire de l'association David d'Angers est un peu particulière : nous avons toujours eu des administrateurs très militants, dont certains fondateurs sont encore vivants. Et la moitié des administrateurs actuels sont des anciens résidents, dont une bonne part de moins de trente ans !* »
Pour Jean-Luc Morin, directeur de l'association angevine, qui regroupe 118 logements sur trois sites, l'occasion des 60 ans d'Habitat Jeunes David d'Angers était trop belle pour la laisser passer. « *Un de nos animateurs, Florent Beillard, qui a une belle plume, a été missionné pendant un an et demi pour l'écriture d'un livre. Il a rencontré beaucoup de monde, travaillé avec les résidents. Pour la fête des 60 ans, en novembre 2014, nous avons pu présenter le livre édité à 400 exemplaires, qui a été très bien reçu.* »

CC Habitat Jeunes David d'Angers

Une façon de revisiter son projet

Le résultat est bluffant, sur la forme comme sur le fond[1]. L'ouvrage est construit, non pas de manière chronologique, mais dans un aller-retour entre passé et présent, selon le déroulement même de l'arrivée jusqu'au départ d'un jeune dans une résidence Habitat Jeunes. « *Mais ce beau projet nous a surtout servi à revisiter le projet associatif. Par exemple, nous nous sommes rendu compte très clairement que les valeurs humanistes présentes au début de l'association sont toujours là, ce sont les mêmes ; seuls les moyens mis en œuvre différent. De même, les jeunes sont ravis de se rendre compte qu'ils ont, collectivement, une histoire. C'est aussi un véritable outil de communication pour les résidents, administrateurs et pour nos partenaires.* »
L'association se projette d'ailleurs avec confiance vers l'avenir, notamment dans un projet qui doit aboutir en 2016 à un nouveau Foyer soleil de quatorze logements à Chalonnes-sur-Loire, et une réflexion en cours sur la mutualisation de certains moyens au niveau des différentes associations angevines. ■

www.fjtda-angers.org

1 Foyer David d'Angers, *60 ans d'Histoire* : commande (10€ + frais de port) par mail, accueil@fjtda-angers.fr

D'autres associations se sont lancées dans l'aventure de l'écriture. Ainsi, Habitat Jeunes des Hauts-de-Garonne s'est fait accompagner par un ethnologue pour la réalisation d'un travail de mémoire retraçant les 40 ans de la résidence Génilor, à Lormont. Là encore, l'objectif va au-delà de la simple commémoration : « *Selon nous, la reconnaissance de l'utilité sociale des associations est un objectif majeur. Ce livret vise à promouvoir et transmettre la mémoire de l'engagement associatif que nous portons et pour lequel nous œuvrons au quotidien* », peut-on ainsi lire dans la préface de ce très bel ouvrage.

www.hjhdg.com

J'récup et j'm'équip déco

Le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) de **Martinique**, basé à **Fort-de-France**, s'engage pour le développement durable. En menant des actions en direction des jeunes, mais aussi des propriétaires ou d'un public de séniors (le CLLAJ est partenaire d'une résidence intergénérationelle innovante), le CLLAJ de Martinique démontre qu'il est un acteur local à part entière.
Avec le projet « *J'récup' et j'm'équip' déco, autrement* », en partenariat avec les jeunes d'une section bois d'un lycée professionnel, l'équipe du CLLAJ a travaillé avec des jeunes locataires confrontés à la difficulté d'équiper en mobilier leur logement. À partir d'un matériau de récupération (des palettes), ils ont pu confectionner canapés, tables basses ou de salon, fauteuils, têtes de lit, sommiers. Le tout avec l'objectif d'un produit fini « *tendance et cosy* » ! Au final, la notion de récupération a été abordée, tout en donnant une réponse à un problème économique et en valorisant des jeunes en formation professionnelle ! Des actions en direction des propriétaires, avec des architectes et des acteurs locaux de l'énergie, leur permettant d'améliorer leurs logements en direction des jeunes (décoration, performance énergétique, qualité de l'air intérieure), ont bien complété ce projet 2014. ■

www.cllaj-martinique.fr

Les Soleilhos sortent du Lot

Sa première pierre a été posée en octobre 2013, son inauguration a eu lieu en novembre 2014 ; aujourd'hui, la toute nouvelle résidence Les Soleilhos, à **Figeac (Lot)** voit ses 51 logements occupés. Le besoin était bien là (souligné par une étude de l'URHAJ Midi-Pyrénées), dans cette sous-préfecture qui ne disposait pas encore de réalisation de ce type. L'association gestionaire, l'Anras (association nationale de recherche et d'action solidaire), adhérente de l'Union, accueille aux Soleilhos pour moitié des jeunes en emploi, et souhaite ouvrir en partie ses logements l'été comme auberge de jeunesse. La construction des Soleilhos a bénéficié du concours financier du conseil général et de l'État. ■

www.anras.fr

Expérimenter la mobilité pour tous / Reims

Gérer bientôt 185 logements dans 6 résidences pourrait être considéré comme une charge de travail suffisante pour les responsables et animateurs de Noël-Paindavoine, à Reims. Cette association est née en 2010 de la réunion de deux associations, une pour le logement des jeunes et une centrée sur les actions d'insertion. Sa volonté de pousser les animations socio-culturelles jusqu'à en faire de véritables expérimentations sociales l'ont amenée à développer des initiatives reconnues nationalement, notamment sur la mobilité.

CC Noël-Paindavoine

Inauguration d'un simulateur de conduite, mars 2015.

Créations tous azimuts

L'attribution de 50 000 € du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse vient en effet à la fois saluer le travail déjà effectué et va permettre encore son développement. « *Notre service Vie active regroupe nos actions d'insertion* », explique Virginie Ouin, directrice de Noël-Paindavoine. « *Nous y travaillons sur l'emploi, la formation, le logement et la mobilité. Concernant la mobilité, nos axes de travail sont un module sur la mobilité professionnelle, un atelier de prêt et de réparation de vélos et une auto-école sociale.* » Le panel d'actions est large et touche tous les aspects de la mobilité, des alternatives à la voiture jusqu'au permis de conduire. « *Nous intégrons notre module sur la mobilité professionnelle dans des cursus de formation de différents organismes régionaux, ce qui fait que nous touchons un public large, de 16 à 50 ans. Nous abordons la sécurité routière, l'utilisation des sites de covoiturage, mais aussi un travail sur les freins psychologiques à la mobilité, l'utilisation concrète du réseau de transports collectifs. Ce que nous avons mis au point pour nos résidents est devenu une action qui permet aussi une diversification des ressources pour notre structure.* »

> **« Des alternatives à la voiture, jusqu'au permis de conduire… »**

Auto-école sociale : Déclic'Auto-école

Depuis 2009 (l'association était alors la première au niveau régional à créer ce type de structure) Noël-Paindavoine dispose d'un agrément préfectoral pour former à la conduite. Voiture à double commande, cours de code, tout rappelle une auto-école classique. « *Mais notre pédagogie est radicalement différente. Notre public se compose de jeunes ou de personnes en difficultés, financières ou sociales. Nos moniteurs ont la double compétence conduite et accompagnement social, ce qui est indispensable.* » Grâce à un solide partenariat avec des organismes sociaux et des collectivités locales, le coût du permis, estimé à 2 500 €, est facturé entre 500 et 800 € aux bénéficiaires. Un sacré coup de pouce pour des jeunes souvent mis à l'écart de la mobilité individuelle, car considérés comme trop instables ou, tout simplement, insolvables pour le circuit classique. ■

virginie .ouin@noelpaindavoine.fr

Communiqué

Monique Garnier / Saint-Étienne

Clairvivre : bel endroit pour une rencontre

Pour Monique Garnier, le militantisme est une longue histoire. Stéphanoise d'origine, la présidente de la résidence Habitat Jeunes Clairvivre, à Saint-Étienne, a fait ses gammes à la CGT, qui l'a vite repérée comme une femme de tête. « *À 21 ans, on me proposait d'être déléguée.* » Précédemment, elle a été vice-présidente du conseil de développement de l'agglomération Saint-Étienne métropole.

Insertion

Son CV est foisonnant. Fonctionnaire, elle passe cinq ans pour le ministère du Travail à Paris, « *sans y vivre pour autant* », tant elle reste attachée à sa région. Elle est en charge de l'intégration des personnes de bas niveaux de qualification, dont les jeunes en rupture scolaire. « *Je travaille alors sur leurs savoir-faire et les savoir–être, pour les requalifier en compétences et leur permettre d'accéder au CAP.* » Parallèlement, elle milite à la Confédération. « *Issue d'une famille communiste, il m'était difficile d'aller ailleurs !* », sourit-elle. Cet attachement n'est pas aveugle pour autant. À l'occasion du conflit social chez Manufrance, en 1980, la porte-parole jette l'éponge : « *Je n'étais pas d'accord avec la mise en place de la Scop.* » Elle quitte la Confédération, après plus de 25 ans d'engagement. « *J'en retire une bonne connaissance du microcosme des médias et des entreprises !* »

Indépendance

Son statut de fonctionnaire en disponibilité lui permet d'être mobile. Mais c'est aussi un choix : « *Il faut savoir se renouveler* », souligne-t-elle, ce qu'elle s'applique à elle-même : sept ans à Pôle Emploi, cinq ans à la mission Nouvelles qualifications au ministère du Travail, six mois à l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes, qu'elle quitte car « *trop rigide* ». Elle arrive ensuite à la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, missionnée sur le contrôle qualité des formations. C'est finalement les liens locaux qui la rappellent. Pierre Héritier, enfant du pays à l'origine de la création du laboratoire social Lasaire, lui propose de rejoindre l'équipe de chercheurs. « *J'y anime le club des grandes entreprises, pour revitaliser le territoire, dont le tissu économique est en souffrance.* »

Rencontre

« *À ce moment, la résidence Clairvivre cherchait quelqu'un pour prendre sa direction. De gros enjeux se profilent, avec un projet de réhabilitation du site, labellisé patrimoine du XX^e siècle.* »[1] Le président de Clairvivre s'adresse à Lasaire. C'est ainsi qu'elle découvre le foyer et les problèmes relatifs à la jeunesse, ce qui l'incite à se présenter au conseil d'administration. Pas à un défi près « *sinon la vie est monotone* », elle est élue à la présidence. C'était il y a onze ans. « *J'y consacre pratiquement un mi-temps. Nous travaillons depuis dix ans sur la réhabilitation, c'est un projet ambitieux et complexe, avec 6 000 m² d'espace à réaménager. Difficile de passer la main en cours de route !* ». Elle compte pourtant quitter la présidence en 2016, sans toutefois tourner le dos à Clairvivre. « *J'ai rencontré une équipe de professionnels et de bénévoles très complémentaires. Notre point commun ? Être sensibles à la participation et au bien-être des jeunes. Nous ne sommes pas qu'un toit, nous sommes très attachés à l'accompagnement social et professionnel de nos résidents.* » Le dynamisme de la résidence la retiendra peut-être plus longtemps qu'elle ne l'a prévu… ■

1 Conçu en 1963 par l'architecte André Wogensky, disciple de Le Corbusier, il est identifié comme monument du patrimoine stéphanois du XX^e siècle.

CC URHAJ Rhône-Alpes

Résidents
de L'escale Lyonnaise
Habitat Jeunes

Élodie Gourdain
administratrice, membre du collège « jeunes » du CA de l'UNHAJ

« L'accès aux soins et à la santé est un droit fondamental pour tous. La promotion du bien-être et l'accès des jeunes à la santé sont des préoccupations de l'Union depuis son origine. La « santé », entendue au sens de l'organisation mondiale de la Santé comme « *le bien-être physique, mental et social* », fait l'objet de multiples initiatives parmi ses adhérents : actions spécifique sur l'alimentation, sur la nécessité d'avoir un minimum d'exercice physique, mise en place d'actions de prévention sur les conduites à risque et les addictions, l'accès aux soins, la souffrance psychique, la sexualité… Ces initiatives témoignent de l'ambition du projet Habitat Jeunes pour inventer des nouvelles réponses avec les jeunes. Les manifestations qui se sont tenues lors de la première semaine santé Habitat Jeunes (des actions ont notamment eu lieu à St-Étienne, Belleville/Saône, Bourg-en-Bresse Commentry, Dôle, Villeurbanne, Metz, Thiers, Nozay.) organisée du 9 au 12 décembre dernier, visaient à observer, mieux faire connaître et faire avancer les questions sur la santé des jeunes, et ont réaffirmé la place centrale de la santé dans nos projets. La santé est un formidable levier pour favoriser la participation des jeunes et leur émancipation. En tant que membre du collège jeunes du conseil d'administration de l'UNHAJ, je suis particulièrement sensible à cette approche. Les adhérents de l'UNHAJ, en étant à notre écoute et à celle de nos besoins, élaborent et mettent en lumière des projets innovants et peuvent poser les bases de partenariats avec les professionnels de la santé. Pour mieux connaître le rapport des jeunes accueillis à leur santé, l'UNHAJ a mis en place l'Observatoire national sur la santé des jeunes[1]. Créé en partenariat avec la direction générale de la Santé, la direction des Affaires scientifiques de l'Institut National de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et le Centre technique d'appui et de formation des centres d'examens de santé (CETAF), cet observatoire donne des indicateurs qui permettent d'adapter les actions santé Habitat Jeunes et, ainsi, de les rendre plus pertinentes. ■ »

1 Vous pourrez retrouver les données de cet Observatoire sur le site de l'UNHAJ.

Les jeunes, acteurs de leur santé

Lors de la journée d'ouverture de la semaine santé Habitat Jeunes de décembre 2014, partenaires et adhérents se sont retrouvés pour mettre en commun les constats issus de l'Observatoire santé et échanger sur les enjeux clés en matière de santé : l'accès au droit, les pratiques des jeunes sous différents angles (alimentation, conduites à risques, sexualité).
Grâce à un questionnaire anonyme mis en ligne sur le site de l'UNHAJ, des éléments de veille stratégique sont récoltés depuis 2012 pour guider les actions de santé à réaliser. Une vingtaine d'équipes pédagogiques animent ce dispositif auprès des jeunes, qui ont été plus de 700 à répondre à ce jour. « *Nous invitons tous les acteurs de la santé à s'emparer des résultats de l'Observatoire de la santé, afin de réfléchir collectivement à des dispositifs ou à une coordination de l'existant, à une mise en cohérence et à une simplification des démarches dans l'accès aux soins* », souligne Nadine Dussert, directrice générale de l'UNHAJ. « *La santé des jeunes de droit commun (hors étudiants) ne doit plus être un angle mort des politiques publiques.* » Les résultats de l'enquête, bâtie sur cinq thématiques – alimentation, accès aux soins, relations aux autres et estime de soi, consommation à risque et relations amoureuses – soulèvent en effet plusieurs questions.

Des indicateurs dans le rouge

Mathieu Cousineau, responsable du pôle métiers de l'assurance à la Mutualité Française, a décrypté l'enquête. Il relève au moins quatre points de vigilance témoignant d'une plus grande fragilité de la population accueillie par les adhérents de l'UNHAJ par rapport à la population en général. En premier lieu, observe-t-il, « *la part des jeunes qui ont recours à des dispositifs aidés pour la couverture complémentaire (CMU-C et ACS) est de 30 % de l'échantillon, alors que ces dispositifs concernent un peu moins de 10 % de la population française.* » Deuxième constat : « *20 % de l'échantillon déclare ne pas être couvert par une mutuelle, soit près de trois fois plus que l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans résidant en France. Or, on sait par les travaux de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) que le renoncement aux soins est beaucoup plus important chez les personnes sans mutuelle.* » Sur le renoncement aux soins, justement, l'enquête montre que « *19 % des jeunes ont renoncé à aller chez le médecin pour raisons financières, alors que l'IRDES estime en moyenne à 5,5 % ce renoncement.* » Enfin, souligne-t-il, « *le statut par rapport à l'emploi influence fortement l'accès à une mutuelle.* »

> **« 19 % des jeunes ont renoncé à aller chez le médecin pour des raisons financières. »**

Les mutuelles sont largement impliquées dans les dispositifs aidés pour la couverture complémentaire : 80 % des bénéficiaires CMU-C gérés par une complémentaire santé le sont par une mutuelle. L'actuelle évolution du cadre légal de l'ACS, avec la mise en concurrence des contrats, risque de créer une nouvelle rupture dans l'accès aux soins pour les jeunes (voir l'interview page 12).

Feu vert pour les initiatives !

Odile Kremp, chargée de la jeunesse à la Direction générale de la Santé, confirme l'existence de la problématique d'accès aux droits et aux soins, prise en compte dans la Stratégie Nationale de Santé. « *L'enquête de l'UNHAJ va dans le bon sens, elle participe à une meilleure connaissance des différents types de publics jeunes, qui n'ont pas tous les mêmes comportements face à leur santé* », déclare-t-elle, « *ce qui permet de mettre en place des actions de prévention spécifiques.* » Si l'information en matière de santé existe, son décryptage n'est pas aisé. « *Quels sont mes droits ? Qu'est-ce qui est pris en charge et comment vais-je être remboursé ?* » sont des questions fréquentes qui s'ajoutent à la difficulté inhérente .../...

> « *Je viens en appui aux actions collectives sur la santé et la citoyenneté et ai participé à la semaine santé Habitat Jeunes. J'ai travaillé au recensement des initiatives et j'ai mené plusieurs entretiens téléphoniques. En un mois, nous avons collecté une soixantaine de réponses émanant de 18 régions différentes. J'ai pu constater que les questions d'éducation et de prévention santé sont abordées régulièrement dans les résidences et que les équipes continuent à développer des outils d'animation innovants et spécifiques aux jeunes résidents.* ■ »

.../... à la consultation des professionnels de santé. Un des enjeux pour l'Union est de rendre cette information intelligible, de permettre aux jeunes de se saisir des clés de compréhension du système de santé. Parallèlement à ce travail de fond, le repérage des initiatives des adhérents liées aux actions santé a été entrepris fin 2014, par le biais d'une enquête déclarative. Les résultats ont permis de faire remonter un grand nombre de projets qui montrent que les adhérents sont bien en prise avec ces questions et que tous travaillent à la construction de réponses nouvelles. En voici quelques exemples.

Éducation alimentaire

À **Saint-Dié-des-Vosges**, les jeunes accueillis peuvent participer à des ateliers cuisine, animés par une diététicienne. *« Il arrive que les résidents dépensent tout leur budget en fast-food dès la première semaine »*, explique Mariette Janel, éducatrice et référente santé de la résidence. « *Leurs habitudes alimentaires sont assez éloignées des principes diététiques, avec des bols de céréales qui remplacent un vrai repas. Mais ils sont demandeurs de conseils* ». L'atelier a lieu une fois par mois. Les jeunes choisissent le thème de la soirée. Ensuite, ils élaborent et préparent le menu : entrée, plat, dessert ; équilibré et pour un coût modique. Au final, ils partagent le repas ensemble. *« C'est un moyen de mettre de la convivialité dans la résidence et de faire passer des messages. Nous ne prétendons pas bouleverser leurs habitudes »*, poursuit Mariette Janel, « *mais, petit à petit, des changements s'opèrent : à la demande des jeunes, nous avons maintenant un petit potager et un compost.* » Ce programme a bénéficié d'un financement de l'Agence Régionale de Santé (ARS). D'autres actions sont montées dans le cadre du Plan National Alimentation (PNA) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, comme c'est le cas à **Bordeaux** avec l'action AlocHaj, qui concerne huit résidences. *« Le nouveau PNA »*, explique Gabrielle Mathieu, chargée de mission au Ministère, « *cible plus particulièrement la jeunesse, dont les 18-25 ans. Nous soutenons les actions concrètes et innovantes, qui répondent aux impératifs de justice sociale, d'éducation de la jeunesse à une alimentation équilibrée, de lutte contre le gaspillage alimentaire. L'approvisionnement de proximité dans la restauration collective est aussi privilégié.* » Le Ministère, qui a développé des outils pédagogiques pour apprendre à mieux s'alimenter, souhaite que ce type d'actions monte en puissance dans l'appel à projet national de 2015.

> **« Les questions d'éducation et de prévention santé sont abordées régulièrement dans les résidences. »**

Prévenir le mal-être

Le bien-être passe par le corps, mais aussi par l'esprit. Depuis l'ouverture de la résidence Roger Sidou, à **Perpignan**, l'équipe éducative a remarqué que certains jeunes connaissent des problématiques de santé, physiques et psychiques, qui se cumulent. Ces observations, qui sont partagées par nombre de professionnels Habitat Jeunes, se retrouvent dans les résultats de l'enquête. Pour Patrice Huerre, pédopsychiatre, chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Antony, *« les adultes ont tendance à avoir une représentation négative de la génération qui vient et adoptent des systèmes défensifs face à des attitudes différentes d'être au monde.* » La souffrance des adolescents viendrait aussi des propres peurs que les adultes projettent sur eux. Pourtant, la France adolescente est pleine de potentialités et les adultes doivent encourager son énergie : *« Il revient à chacun de trouver les mots pour nommer les mutations qui nous affectent, en inventant une manière de dépasser une situation transitoire qui porte plus d'espoirs que de condamnations. »*

L'activité sportive reste très accessible aux jeunes et influence positivement leur état de santé.

CC Réseau du sport étudiant du Québec

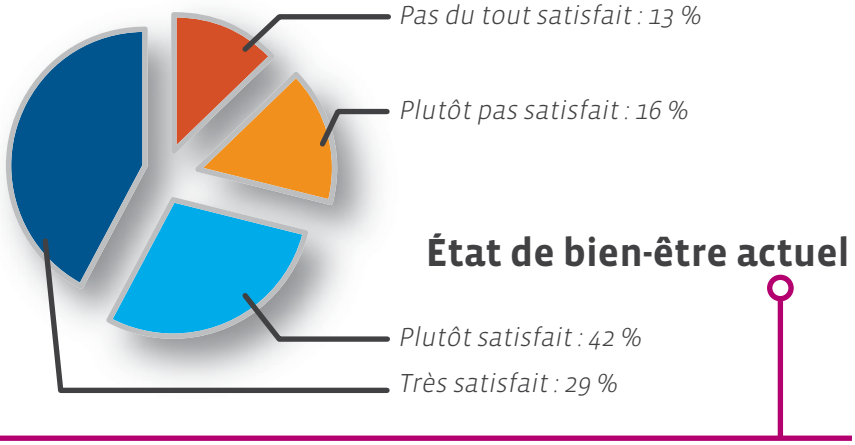

État de bien-être actuel

Les résidents interrogés sont plutôt satisfaits ou très satisfaits à 71 % de leur vie dans différents domaines : moral, situation professionnelle, situation amoureuse, relations sociales.

27 % des résidents interrogés sur la manière dont ils voient leur avenir disent en être angoissés contre 35 % qui sont confiants. Près de 30 % n'y pensent pas et vivent au jour le jour. 10 % ne savent pas.

Et l'avenir ?

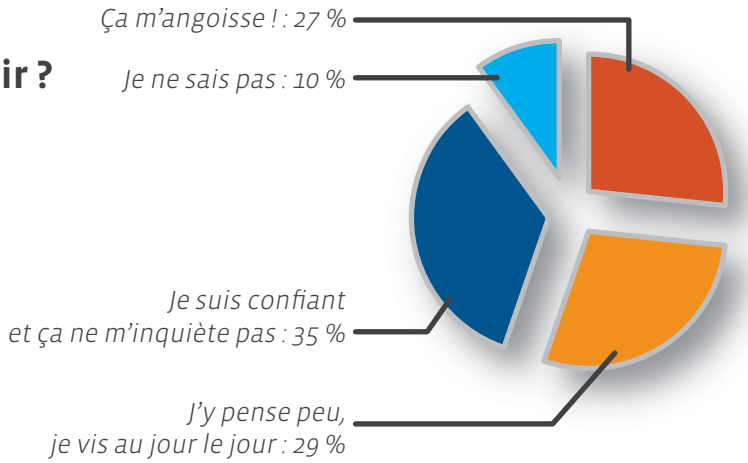

Source : Observatoire Santé UNHAJ

Rencontres avec les conduites à risques

Ainsi, adultes et éducateurs peuvent faciliter les rencontres entre générations, en s'appuyant sur le monde du travail et de la formation, afin que les jeunes s'identifient à des profils qu'ils n'ont pas bien en tête. *« Les professionnels peuvent créer des ponts entre le monde de la jeunesse et le monde des adultes et organiser la prévention face aux risques liés à la violence, aux addictions, etc. Ce qui a changé, »* explique le spécialiste, *« c'est le rajeunissement des rencontres avec des situations à risques. À nous de développer le sens critique des jeunes face aux produits stupéfiants, à la violence, aux images. »* C'est bien dans cette optique que l'équipe de la résidence Roger Sidou a travaillé. Insatisfaits par l'orientation des jeunes en souffrance vers les dispositifs extérieurs, plus spécialisés (associations de prévention, centre médico-psychologique, etc.), ils ont eu l'idée d'accueillir le « Module d'accueil et d'orientation » (MAO), rattaché et co-financé par le conseil général des Pyrénées-Orientales et l'hôpital psychiatrique de Thuir, au sein même de la résidence. « *Pour assurer le suivi, il manquait un lien qui ferait la jonction avec ces services. Nous sommes des éducateurs, pas des soignants* », se souvient Hervé Massé, directeur de la résidence. « *Mais nous ne pouvions pas être témoins de ces souffrances sans proposer quelque chose.* » Depuis 18 mois, des permanences régulières sont assurées par des infirmiers spécialisés en psychiatrie, qui relaient si nécessaire vers d'autres professionnels : psychologue, psychiatre, ou assistant social. Pour l'heure, le MAO a reçu une vingtaine de jeunes. La proximité de l'équipe soignante est un atout indéniable pour leur en faciliter l'accès. La contractualisation avec le conseil général des Pyrénées-Orientales est en cours.

Environnements et santé des jeunes

Le montage des actions visant à améliorer la santé des jeunes s'inscrit aussi dans le cadre de projets régionaux. C'est le cas dans le réseau de l'Union mutualiste pour l'habitat et l'insertion des jeunes (UMIJ), basé à **Grenoble**. En 2012, la région Rhône-Alpes lance le deuxième appel à projet du plan régional santé environnement, qui s'intéresse aux impacts sur la santé liés aux conditions de vie (habitat, travail) et aux contaminations des milieux (eau, air sol). L'UMIJ répond à l'appel et démarre en 2013 une série d'actions déclinées autour de trois axes : l'alimentation, les risques auditifs et visuels et les ondes électromagnétiques, ainsi qu'une recherche-action visant à améliorer la qualité de vie des jeunes au travail. Parmi les thèmes abordés : meilleure alimentation en lien avec les producteurs locaux, qualité de l'air dans les logements, toxicité des produits d'entretien et cosmétiques, déclinés en ateliers pratiques pour cuisiner, fabriquer des produits soi-même et se protéger des pollutions diverses, etc. « *Au départ, nous avions une crainte, celle de voir notre champ d'actions rétréci par l'axe "santé environnementale" imposé par la Région* », témoigne Béatrice Rothan, coordinatrice santé à l'UMIJ. « *Au final, c'est le contraire qui s'est passé, cela a stimulé la créativité.* » « *Les jeunes sont intéressés et, sur le plan économique, ils y gagnent. Certains sont dans une certaine précarité et avoir accès à ce type d'informations, qui vient à eux, est un réel apport, qui a remporté l 'adhésion des équipes pédagogiques également* », poursuit-elle. « *En 2015, nous sommes convaincus qu'il faut poursuivre le travail sur ces thématiques.* » Sur les neuf structures gérées par l'UMIJ, environ 20 % de la population globale a été touchée par ces actions innovantes, soit environ 400 jeunes adultes en Isère.

Commission santé en Pays de Loire

L'**URHAJ Pays-de-Loire** a développé quant à elle, depuis 2003, un outil d'aide au montage d'actions, en direction des équipes éducatives. La commission santé a vu le jour suite aux constats des animateurs, qui détectent des problèmes de santé nouveaux chez les jeunes. Un premier projet global émerge en 2003, qui permet

.../...

une grande consultation des jeunes sur le thème de la santé et la formation des professionnels aux pratiques pédagogiques associées. Le succès de ce premier projet a conduit à son renouvellement et à l'instauration de la commission santé. « *La commission est composée d'animateurs et de conseillers en économie sociale et familiale. Elle a été créée pour favoriser l'émergence et la pertinence des projets individuels émanant des résidences Habitat Jeunes et de les insérer dans un plan global porté par l'URHAJ, qui se charge de soutenir la demande de subvention auprès des partenaires* », explique Claire Guiton Paillé, chargée de développement à l'URHAJ. « *Nous diffusons un appel à projet interne en octobre. Les adhérents peuvent répondre jusqu'à la mi-décembre. Ensuite, les projets santé sont examinés par la commission, qui peut suggérer des compléments d'informations pour consolider la demande de subvention. À la charge de l'URHAJ ensuite d'aller présenter le projet régional devant les partenaires.* » L'Agence régionale de santé (ARS) ayant revu ses modalités de soutiens à la baisse, des financements complémentaires doivent être recherchés par les associations. La Commission a accompagné une trentaine de dossiers lors du dernier appel à projet. Le réseau UNHAJ compte bien d'autres exemples d'initiatives, individuelles ou collectives, à partager. Pour continuer à développer des outils d'animation innovants et spécifiques aux jeunes résidents, des outils ludiques, qui permettent d'améliorer l'accès aux droits et aux soins, à la prévention, l'UNHAJ met en ligne les initiatives et poursuit la récolte d'informations *via* le questionnaire de l'Observatoire santé, toujours en ligne. À utiliser, sans modération. ■

FJT Saint-Dié-des-Vosges
Mariette Janel / 03 29 51 65 50
fjt.st-die@wanadoo.fr

Résidence Roger Sidou, Perpignan
Hervé Masse / 04 68 81 44 37
masse.herve@laligue66.org

UMIJ, Grenoble
Béatrice Rothan / 04 38 49 97 98
brothan@infomut.org

URHAJ Pays-de-Loire
Claire Guitton Paillé / 02 51 70 12 63
claire.paille@unhaj.org

Résidence Rosa Parks, Bordeaux
Sylvie Khan, Thierry Hofer / 05 56 44 37 55
contact@hjeveil.org

Trois questions à...

Les règles qui concernent la possibilité pour un salarié qui perd son emploi de continuer à bénéficier de sa couverture complémentaire santé ont récemment évolué. Pour quelles avancées ?

Depuis le 1er juin 2014, la « portabilité des garanties des frais de santé » est étendue à tous les salariés pour une durée de douze mois maximum. La portabilité allongée des garanties prévoyance (décès, incapacité de travail et invalidité) sera effective à compter du 1er juin 2015. Désormais, tous les employeurs sont concernés et les garanties liées à la maternité sont intégrées. Cela signifie que, sauf démission ou faute lourde du salarié, ces droits seront maintenus et pris en charge par l'entreprise, pour une durée égale à celle de son contrat de travail et au maximum de 12 mois. Au 1er janvier 2016, les entreprises auront pour obligation de financer la complémentaire pour les salariés à hauteur de 50 %.

En quoi ces mesures concernent-elles la population jeune en particulier ?

Ces mesures sont favorables à tous les salariés, quel que soit leur âge. L'idée de conserver ses garanties de santé en cas de rupture de parcours est particulièrement intéressante pour les jeunes, car les études montrent qu'ils connaissent plus que d'autres populations des itinéraires professionnels morcelés, faits de contrats à durée déterminée, avant le premier CDI. Cela ne change rien au fait qu'à chaque nouvel employeur, les garanties changent.

Les parcours des jeunes sont faits aussi de périodes sans emploi... Que se passera-t-il pour ceux qui ne retrouvent pas de contrat ?

Il existe une difficulté supplémentaire pour les jeunes qui n'ont pas d'emploi stable et voient leurs revenus diminuer une fois la période d'indemnisation chômage passée. En relais de ces mesures conservatoires, les dispositifs légaux d'aide à l'accès aux complémentaires santé - Couverture Maladie Universelle (CMU-C) et Aide pour une complémentaire Santé (ACS), déjà mal connus des jeunes, prennent le relais. L'État veut restreindre la liste des contrats éligibles à ces dispositifs. Les complémentaires santé auxquelles les jeunes sont affiliés n'auront peut-être pas de contrat reconnu par le dispositif légal CMU-C ou ACS. Le jeune devra changer à nouveau d'organisme, ce qui risque d'entraîner de nouvelles ruptures dans la prise en charge des frais de santé. ■

> **Conserver ses garanties de santé en cas de rupture de parcours est particulièrement intéressant pour les jeunes.**

CC Université de Montréal

Complémentaire santé : comment ça marche ?

Pas facile de se retrouver dans les méandres de la protection sociale. Il est pourtant essentiel de connaître ses droits en matière de santé et de pouvoir accéder aux soins dont nous avons tous besoin un jour. « Sécu », complémentaire santé, ticket modérateur, tiers payant… Petit tour d'horizon du jargon pour mieux se prendre en charge.

Régime obligatoire. Pour couvrir les dépenses de santé (consultations médicales liées à une maladie ou à un accident), l'assurance maladie obligatoire (la Sécurité sociale) intervient pour rembourser une partie des frais engagés. Ce remboursement dépend de la base de remboursement et du taux de remboursement fixé pour chaque acte médical ou produit. Toute personne résidant en France de façon stable, quelle que soit sa situation, peut bénéficier d'une couverture maladie universelle si elle n'est pas déjà couverte par un régime obligatoire (cas des salariés, étudiants, stagiaires, apprentis).

Dans certains cas (optique, dentaire, hospitalisation), les frais engagés sont très élevés, d'où l'intérêt de disposer d'une complémentaire santé. Pour choisir une complémentaire, il convient d'évaluer ses besoins, qui dépendent de l'âge, la situation familiale, les habitudes de soins.

La complémentaire santé intervient sur les sommes non-remboursées par le régime obligatoire, à condition d'en avoir souscrit une. Selon les garanties du contrat, elle peut rembourser tout ou partie des frais de santé. Pour les personnes à faibles ressources, il existe deux dispositifs d'aide : la CMU-C, Couverture maladie universelle complémentaire, entièrement gratuite, et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS). Les bénéficiaires de ces aides sont dispensés d'avance de frais (tiers payant).

> **« La complémentaire santé protège des dépenses lourdes et inattendues. »**

Comprendre les différentes garanties. Le plus souvent, les garanties sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement, ou en euros. Une garantie à hauteur de 150 % siginifie que le remboursement total peut atteindre 50 % de plus que la base de remboursement de l'assurance maladie obligatoire. Une garantie à hauteur de 250 € signifie que le remboursement de votre complémentaire atteindra au maximum 250 €, en plus de ce qui est remboursé par le régime obligatoire.

Exemple d'une couronne dentaire payée 500 €. La base de remboursement de la Sécurité sociale est fixée à 107,50 €, et le taux de remboursement à 70 %. Le montant du remboursement de l'assurance maladie obligatoire est de 70 % de 107,50 € = 75,25 €. Il reste alors 424,75 € à la charge de l'assuré.
Cette somme est constituée du « ticket modérateur » (différence entre la base de remboursement et le montant remboursé), de l'éventuelle franchise ou participation forfaitaire et, enfin, du dépassement d'honoraires. Dans le cas de la couronne dentaire, le ticket modérateur est égal à 32,25 €. Le dépassement d'honoraires de 392,50 €. On comprend alors l'intérêt d'avoir souscrit une complémentaire santé. ■

Source : Unocam

Habitat Jeunes
UNHAJ

Plus d'informations sur
ameli.fr
unocam.fr
vosdroits.service-public.fr

CC Sylwia Bartyzel

Mobilité et inégalités spatiales chez les jeunes

Dans un rapport de janvier 2015 (*Parcours de jeunes et territoires*), l'Institut national de la jeunesse et de l'éducaton populaire (INJEP) interroge les liens entre inégalités sociales et inégalités spatiales chez les jeunes. Au moment où le Premier Ministre parle de l'existence de « *Ghettos* » après les évènements tragiques de début janvier, et alors que la crise économique actuelle renforce les inégalités sociales et spatiales chez les jeunes, les chercheurs de l'INJEP soulignent combien leurs liens avec leurs territoires doivent être mieux compris avant toute action publique.

Machine à trier

Les taux de chomage (jusqu'à 40 % des jeunes sur certains quartiers), les niveaux de formation, l'accès à l'emploi, à la culture, à la santé… autant de facteurs d'inégalités entre les jeunes sur les territoires. Et la concentration actuelle des richesses dans quelques espaces centraux fait du territoire une véritable « *machine à trier qui renforce le clivage entre les jeunes* », selon Francine Labadie (lire ci-contre). Pour autant, est-ce réellement le territoire qui génère les inégalités, ou la concentration des difficultés des populations qui structure les territoires ? Cette question, qui peut sembler vaine ou rhétorique, demande une réponse puisque, nous rappelle l'Injep, celle-ci conditionnera le type de politique publique qui sera privilégiée pour répondre aux inégalités. « *Si l'on donne le primat au social, ce sont les politiques sociales traditionnelles de l'État-providence qui vont tenir la corde. Avec la conception spatiale de la dynamique inégalitaire, ce sont des actions de type politique de la ville ou de développement territorial qui vont être mises en avant* », explique Francine Labadie.

Maîtriser la mobilité

Le rapport penche pour désigner un état d'interactions de plus en plus complexes qui associent facteurs sociaux et facteurs spatiaux pour expliquer à la fois l'approfondissement des inégalités entre les jeunes, mais aussi la difficulté des politiques publiques à y répondre. Une des clés pour en sortir serait de maîtriser l'élément « mobilité ». La mobilité participe à la construction du parcours de vie, mais la capacité à être mobile diffère selon les jeunes, certains la vivant plutôt sous la forme d'une contrainte, d'autres d'une opportunité, voire d'une nécessité absolue. La mobilité constitue donc un enjeu essentiel pour l'action publique, pour autant qu'elle soit capable de différencier son action en fonction des besoins des jeunes. « *Favoriser la mobilité, c'est donner des chances égales à chaque jeune* », appuie Francine Labadie. ■

www.injep.fr

Francine Labadie,
cheffe de projet Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse à l'INJEP

En termes d'inégalités spatiales, quelles sont celles qui ont le plus de conséquences pour les jeunes ?

Les transformations territoriales à l'œuvre aujourd'hui, et notamment les phénomènes de métropolisation qui touchent les grandes agglomérations, produisent des mouvements de populations, de nouveaux déséquilibres dans l'affectation de la richesse et, partant, des inégalités inédites. Cela met en évidence le poids des inégalités socio-spatiales. Or, ces inégalités socio-spatiales impactent fortement les parcours des jeunes dans les domaines aussi variés que l'emploi, l'éducation, la culture, le logement, la santé, etc.

Comment cela s'illustre-t-il ?

Prenons l'exemple de la formation initiale dans le second degré. Les jeunes ruraux ont des ambitions éducatives moindres à qualification égale que les jeunes urbains, parce qu'ils se mettent en quelque sorte au diapason de l'offre de leur territoire. Sur le marché du travail, on observe aussi des effets de territoires importants qui posent un problème évident d'équité. Des jeunes sont objectivement discriminés à l'embauche du fait de leur adresse, parce que vivant dans des quartiers stigmatisés comme le montrent plusieurs testings, réalisés de manière très rigoureuse au plan scientifique. ■

La Garantie Jeunes s'étend en 2015

La « Garantie Jeunes », qui vise à verser à des jeunes de 18 à 25 ans ni dans l'emploi, ni en formation (dits « *neets* »), engagés dans un contrat d'accompagnement global vers l'emploi une allocation mensuelle de 434 €, va toucher 61 nouveaux territoires avant la fin du premier trimestre 2015. Pour cette année, 270 missions locales, sur 72 départements, en seront donc parties prenantes, pour un budget de 165 millions d'euros. L'objectif affiché par le Gouvernement est de soutenir 50 000 jeunes en 2015 dans ce cadre.

> **« En 2015, la Garantie Jeunes pourra être proposée dans 72 départements. »**

L'accompagnement de chaque jeune concerné se fait par le biais de la Mission locale, sur la base d'un contrat conclu pour un an maximum, éventuellement renouvelable six mois. Il ne s'agit pas d'une allocation universelle (versée par exemple à chaque jeune sans ressource) mais bien d'un contrat de suivi personnalisé appuyé par une allocation mensuelle (à laquelle peut s'ajouter l'aide au logement dont peut bénéficier le jeune).

Vers les jeunes les plus en difficulté

Dans un rapport en date du 26 janvier dernier, François Chérèque, en charge du suivi du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté, signale notamment « *le phénomène inquiétant* » de l'augmentation du taux de pauvreté des moins de 18 ans, à 19,6 %. Pour autant, il note la montée en charge de la Garantie Jeunes comme « *globalement positive* ». Pour le collectif Alerte contre l'exclusion, dont l'UNHAJ fait partie, une amélioration est néanmoins indispensable : donner plus de moyens aux Missions locales pour véritablement « *aller vers les jeunes les plus en difficulté* ». De son côté,

CC Alain Bachellier

l'UNHAJ a constitué un groupe de travail, depuis 2014, pour suivre cette expérimentation et ses conséquences et prépare une convention UNHAJ/DGEFP qui traiterait notamment du lien emploi/logement pour les bénéficiaires. ■

www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes

Assos : plus d'un salarié sur dix !

CC Troisième Histoire

Les associations représentent plus de 11 % de l'emploi salarié en France (1,8 million d'emplois). Étonnant ? Encore plus étonnantes sont les idées reçues sur l'emploi associatif qui continuent de survivre à toutes les analyses.

L'imaginaire de l'Humanitaire

Le Mouvement associatif a souhaité analyser en profondeur la vision des jeunes et de leurs parents sur l'emploi associatif, *via* un sondage TNS Sofres, dévoilé fin 2014. On y apprend notamment que 49 % des jeunes (et 69 % de leurs parents) n'ont jamais pensé postuler dans une association, qu'ils pensent n'être que de petites structures (pour 77 % des jeunes et 83 % de leurs parents), offrant des contrats précaires (76 % et 83 %), majoritairement dans les secteurs de l'humanitaire (52 % et 67 %) ou de l'action sociale (52 % et 66 %). Travailler en association, c'est même être en insertion pour 60 % des jeunes et près d'un sur deux imagine que cela concerne surtout les personnes non qualifiées (48 %).

Haut niveau de formation

Bien sûr, le Mouvement associatif rappelle combien ces visions sont partielles, voire fausses. Ainsi les emplois associatifs concernent une large palette de métiers (encadrement, direction, administratifs, gestion, mais aussi des programmateurs, des ingénieurs, etc.), dans des secteurs très divers. De même, une majorité (62 %) de postes appartiennent à des structures de plus de 50 salariés et une embauche sur deux se fait en CDI. Dans le secteur médico-social, le salaire moyen y est légèrement plus élevé que dans les secteurs publics et privés à but lucratif. Enfin, 41 % des salariés associatifs ont un niveau d'au moins bac+2 (jusqu'à 74 % dans le secteur de la défense des droits et des causes). ■

http://lemouvementassociatif.org

Innovons pour la Jeunesse

L'appel à projets du programme d'investissement d'avenir en faveur de la Jeunesse a été lancé le 17 février par l'ANRU. Doté de 59 millions d'euros, il doit soutenir des projets « *destinés à favoriser, sur un territoire, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées.* » Les prochaines dates pour le dépôt d'un dossier sont : 15 mai, 15 septembre et 15 janvier 2016. Autre appel à projets permanent : « La France s'engage », en lien avec le Fonds d'expérimentation jeunesses. À vos dossiers ! ■

www.anru.fr et http://lafrances'engage.fr

Nuit solidaire

À l'appel du Collectif des associations unies pour une nouvelle politique du logement, dont l'UNHAJ fait partie, plusieurs milliers de personnes ont passé une nuit dehors, du 12 au 13 février, en solidarité avec les mal-logés. Un appel à mobilisation a été lu Place de la République, par la chanteuse Jeanne Cherhal, devant 5 000 personnes, citoyens, militants et sans-abri. Patrick Quinqueton, président de l'UNHAJ, est également monté sur scène, pour souligner les problèmes spécifiques des jeunes. « *L'objectif est de remettre à l'agenda politique et médiatique la question du logement pour tous* », souligne-t-il. Florian Maillebuau, en charge de l'Habitat à l'UNHAJ, et qui a passé la nuit sur place, précise : « *Le cadre était festif et cela permet également de resensibiliser le grand public à cette question essentielle.* » Rappelons que le Collectif estime que 3,5 millions de personnes sont mal-logées en France, et 142 000 sans domicile fixe. ■

Universités d'automne Habitat Jeunes

9, 10 et 11 octobre 2015

La Palmyre
Poitou-Charentes

Réussir les transitions

vers une société plus accueillante, solidaire, créative

TRANSITION n.f. *Passage d'un état de choses à un autre*

Quelles soient démocratiques, démographiques, énergétiques, territoriales, sociales, des jeunesses ou du monde associatif, les transitions impactent notre projet, la manière dont nous le faisons vivre.

Les Universités d'automne
seront un temps fort d'échanges, de partages et de réflexions sur l'ensemble des mutations qui impactent le quotidien de nos organisations.

Quelles mutations observe-t-on dans la société ?

Quelles sont les pratiques émergentes ?

Quelles innovations sont déjà à l'oeuvre localement, dans nos projets ?

Quelles adaptations devons-nous engager pour répondre aux préoccupations de demain ?

Comment saisir les nouvelles opportunités que représentent ces transitions pour chacun de nos projets locaux?

Au programme :

des plénières

des ateliers

des temps d'échanges

de la convivialité

des découvertes

...